



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes

## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2021  
Délibération n DEL-2021-0278

Objet : Espace Aragon : renouvellement du classement « Art et Essai », label « jeune public » et sollicitation d'une subvention auprès du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) – année 2021

Nombre de sièges : 74  
Membres en exercice : 74

Présents : 59  
Pouvoirs : 8  
Absents : 0  
Excusés : 15  
Pour : 67  
Contre : 0

Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après  
transmission en Préfecture le

25. 10. 21

et affichage le

25. 10. 21

Secrétaire de séance : Jean-  
François CLAPPAZ

Le lundi 27 septembre 2021 à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 21 septembre 2021.

Présents : Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Dominique BONNET, Christiane CHARLES, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Christophe ENGRAND, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Mylène JACQUIN, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Robert MONNET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Annie TANI, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO

Pouvoir : François BERNIGAUD à Cécile CONRY, Patrick AYACHE à Philippe LORIMIER, Annie FRAGOLA à Annie TANI, Vincent GOUNON à Claire QUINETTE-MOURAT, Martine KOHLY à Sidney REBBOAH, Youcef TABET à Nelly GADEL, Françoise VIDEAU à François OLLEON, Christelle MEGRET à Sidney REBBOAH

La communauté de communes Le Grésivaudan affiche une volonté de soutien aux manifestations culturelles, éducatives, dans le cadre de la charte communautaire. L'Espace Aragon, équipement intercommunal, s'inscrit dans ce contexte et est une *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

des composantes fortes de la politique culturelle intercommunale de notre territoire, assurant une programmation de films, spectacles vivants et d'exposition.

L'Espace Aragon est classé « Art et Essai » par le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC).

Ce classement repose sur des critères extrêmement précis concernant la diversité de la programmation « Art et Essai ». Il prend en compte le nombre de films art et essais que l'Espace Aragon propose à son public, ainsi que les nombreuses animations notamment les rencontres avec des membres du film ou encore des animations pour le plus jeune public. L'Espace Aragon étant intercommunal, il est également tenu compte de l'ensemble de la population du Grésivaudan.

Trois labels peuvent être attribués aux salles selon leur programmation : « jeune public », « patrimoine et répertoire » et/ou « recherche et découverte ».

L'Espace Aragon a, quant à lui, le label jeune Public, label qui permet à l'établissement de bénéficier d'une aide sélective afin de mener à bien sa mission culturelle (9 000€). L'Espace Aragon touche un public diversifié et plus précisément nos jeunes en primaire, collège et lycée en leur offrant des films en temps scolaires adaptés avec un accompagnement lors de leur découverte. En dehors du temps scolaire, l'Espace Aragon propose de nombreuses animations aux plus jeunes en accompagnement du film (4-8 ans) ou encore des séances dédiées aux adolescents avec toujours une animation appropriée.

Il est rappelé que les commissions « Arts et Essai » du CNC réexaminent chaque année les demandes de classement de tous les cinémas.

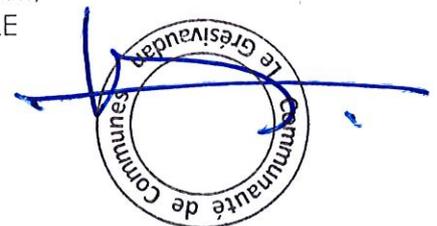
**Ainsi, Monsieur le Président propose de l'autoriser, au titre de l'année 2021, à solliciter le renouvellement du classement « Art et Essai », label « jeune public » ainsi qu'une subvention auprès du Centre national du cinéma et de l'image animée.**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre ont signé tous les membres présents.  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 27.9.21

Le Président,  
Henri BAILE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*